

Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse
Commission Locale de Développement Rural
compte-rendu de la réunion du 17 mars 2022

Présents :

Membres CLDR : 10 personnes

Josefa Carnero Arias, Rudy Debatty, Francis Dejon, Andrée Dekleyn, Christine Etienne, Philippe Gilbert de Cauwer, Christine Hubert, Christine Jasselette, Marinette Van Eyck et Teresa Wintgens

Pour la FRW : Audrey Wanzoul, agent de développement

Excusés : **13 personnes**

Olivier Bertini, Pierre Bricteux, Nadine Chauvier, Vincent Delvaux, Pascal Detaille, Fabienne Dewez, Jean-Denis Fontaine, Marie-Eve Haidon, Monique Jost, Dilek Kelleci, Louis Mathieu, Macors Philippe et Mathy Louis-Marie

Pour le Commune de Saint-Georges -sur-Meuse : Didier Colemans, agent-relais pour l'ODR

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion (17/11/2021) ;
2. Composition de la CLDR et nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ;

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

3. Salon des services et associations et accueil des nouveaux habitants : quelle implication de la CLDR ? ;
4. Appel à projet BiodiverCité 2022 : quelle(s) action(s) envisager ? ;

CA EN EST OÙ ?

5. « Finalisation de l'aménagement de la place Douffet à Stockay » ;
6. Etat d'avancement de quelques projets prioritaires du PCDR (mobilité, nature, jeunesse, l'Union, ...) ;

LE SAVIEZ-VOUS ?

7. Divers.

Le montage PowerPoint utilisé pour la présentation, ainsi que toutes les informations relatives à la CLDR, sont consultables (et téléchargeables) via le lien suivant : <https://www.odr-saint-georges.info/cldr.html>

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la réunion du 17 novembre 2021 est approuvé.

COMPOSITION DE LA CLDR ET NOUVEAU ROI

En application du ROI de la CLDR, les membres réputés démissionnaires (car absents et non excusés à trois réunions consécutives de la CLDR) ont reçu un courrier pour qu'ils confirment ou infirment leur intérêt et/ou disponibilité à poursuivre leur participation au sein de la CLDR.

La CLDR acte la démission de :

ADDONISIO Anna, BATAILLE Annie, BATAILLE Laurent, BERGS-HERMANS Kristelle, CRENEM Elodie, CUGNON Catherine, DEGIVE Pol, DESSART Laurence, HERMANS Patrick, HOULMONT Jean-Marie, LACROIX Sandrine, LEBON Christian, MACORS Agnès, MARÉCHAL Philippe, MATHY Charles-Emile, RENKIN Brigitte et SERET Marie-Claire

- Dorénavant, les démissions et candidatures seront actées lors du rapport annuel (càd 1x/an)

La CLDR est aujourd'hui composée de 31 membres actifs (sur les 55 initiaux). Arrivé à une étape charnière du processus, il est temps de recomposer la commission.

- La FRW suggère aux membres de la CLDR de parler autour d'eux de l'appel à candidatures en cours.

Les informations relatives au formulaire à compléter et à renvoyer à la FRW sont disponibles :

- dans le bulletin communal
- sur le site de l'ODR
- sur la page d'accueil du site Internet de la commune ainsi que sur sa page Facebook
- à la Commune, auprès de la directrice générale
- au stand de la CLDR, le samedi 26/3 (Salon des services et associations)

- **L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 19 avril inclus**, càd après le congé de printemps.

RÉACTIONS DE LA CLDR

Que pense la FRW de cette démobilisation ?

Cet essoufflement existe dans toutes les communes en DR. La CLDR de Saint-Georges-sur-Meuse n'est pas du tout un cas isolé. Les derniers mois de « Covid », où les réunions avec public ont dû être organisées à distance, n'ont pas aidé à améliorer la participation citoyenne. Le retour aux réunions en présentiel semble difficile pour certaines personnes. D'autres sont passées à autre chose...

Cherche-t-on des profils particuliers ?

Après analyse avec le Bourgmestre/ Président de la CLDR, tous les villages sont toujours représentés. Au vu des profils restants (suffisamment représentatifs), il n'est pas nécessaire de chercher un profil spécifique.

Comment les nouveaux membres vont-ils prendre le train de l'Opération ?

La FRW prévoit, avant la prochaine séance plénière de la commission, une (re)mise à niveau des personnes qui rejoindront les activités de la CLDR. Cette information se déroulera sous forme d'une rencontre conviviale où les membres actuels seront invités, notamment pour témoigner du fonctionnement de la CLDR.

NOUVEAU ROI

En 2019, lors de l'installation de la commission, un ROI a été proposé au Conseil communal.

La CLDR doit aujourd'hui adopter un nouveau ROI (Arrêté ministériel du 12/02/21) pour plus grande transparence et cohérence ainsi que pour renforcer la participation citoyenne.

La Ministre du DR propose un nouveau modèle aux communes en DR, les articles ne peuvent être modifiés (éventuellement en rajouter).

Qu'est-ce qui change pour la CLDR de Saint-Georges-sur-Meuse ?

Les membres absents ou excusés *sans motif valable* à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office.

Pour valider une décision, il faudra un quorum de participation de 50% des membres (hors ¼ communal !)

- Exemple de décision : demande de convention, avant-projet, rapport annuel... Consensus (et vote si blocage uniquement)
- Si pas de quorum, la CLDR sera convoquée dans les 15 jours, la décision sera alors valable quel que soit le nombre de personnes présentes

La FRW suggère de présenter aux nouveaux membres de la CLDR le nouveau modèle de ROI. Ce dernier sera annexé à la prochaine convocation pour approbation collective lors de la prochaine séance plénière de la CLDR (13/06/22).

Il pourra alors être approuvé par le Conseil communal (en même temps que les membres démissionnaires et les nouvelles candidatures), et envoyer au SPW ARNE.

Qu'en pensez-vous ? Quel est votre avis ?

SALON DES SERVICES ET ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour rappel, la CLDR a souhaité activer rapidement la fiche « Accueil des nouveaux habitants » de son PCDR.

La FRW relit le contenu de cette fiche : « Pour organiser l'accueil et l'information des nouveaux habitants, la CLDR propose d'organiser un temps spécifique lors du salon des services et associations qui se tient à Saint-Georges/Meuse... »

La fiche du PCDR comprend également les propositions suivantes :

- Farde de présentation
 - avec des informations pratiques (sur la Commune, ses services, commerces, associations,)
 - avec des bons d'achats dans les commerces locaux (+/- 30€)
- Visite de la commune (guidée par la CLDR?)
- Découverte des produits et producteurs locaux (rencontre et petite dégustation?)
- « Citoyens-relais »

En 2019, la CLDR tenait déjà un stand. Trois ans plus tard, une nouvelle édition du salon est programmée. La Commune interroge la CLDR sur sa motivation à y participer de nouveau. Quelques membres se montrent intéressés pour y représenter la CLDR.

La CLDR marque son accord pour rencontrer les objectifs suivants :

- ✓ Donner de la visibilité à l'ODR, *voir ci-après*
- ✓ Inviter des habitants (anciens ou nouveaux) à rejoindre la CLDR, *en expliquant ses missions et en distribuant le formulaire de candidature*
- ✓ Accueillir les nouveaux habitants, *voir ci-après*

PRÉSENTATION DU CONTENU DU PCDR AUPRÈS DE LA POPULATION

- Présentation écrite

A travers l'insertion d'un encart central (1 A3 R/V détachable) dans le bulletin communal pour une distribution en toutes-boîtes. Ces 4 pages présentent l'essentiel de l'information (contexte – enjeux- projets prioritaires-participation) et renvoient le lecteur vers le site Internet de l'Opération de développement rural (ODR)

- La FRW remercie les membres pour leurs remarques sur le contenu proposé, lesquelles ont été intégrées à la dernière version du document. Un merci tout particulier à Mme Dekleyn !
- Le toute-boîte sera distribué à la population la semaine du 28 mars.

- Présentation en ligne (numérique)

Sur le site de l'ODR (<https://www.odr-saint-georges.info>), lequel comprend le contenu détaillé du PCDR

- Présentation en présentiel

La CLDR tiendra un stand au salon des services et associations pour distribuer des brochures sur la participation citoyenne et le dépliant de présentation du PCDR mais surtout pour répondre aux éventuelles questions que poseraient les visiteurs sur la commune, sur l'Opération de développement rural.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

RÉACTIONS DE LA CLDR

Les nouveaux habitants recevront-ils une invitation personnalisée à participer au salon des services et associations ?

Non. Le RGPD ne permet pas l'utilisation des coordonnées de ces personnes.

De plus, le salon étant organisé tous les deux ans, certains nouveaux habitants sont déjà bien au fait des services et activités présents sur le territoire. L'invitation arriverait pour eux un peu tard...

La remise d'un bon d'achat à dépenser dans les commerces locaux est une bonne idée. Cela pourrait -être envisagé au cours de la prochaine édition.

Déjà cette année, la Commune a envoyé un courrier auprès de l'ensemble des commerçants locaux pour qu'ils proposent un bon à l'occasion des primes de naissance (distribuée le jour du salon). Seuls 3 d'entre eux ont répondu favorablement. Cette action n'est pas évidente à mettre en place (*voir fiches ad hoc du PCDR*).

Concernant l'animation et/ou la découverte du territoire à proposer aux nouveaux habitant, la discussion débouche sur plusieurs idées intéressantes :

- la rédaction d'un article dans un prochain bulletin communal pour signaler que la Commune met à disposition des citoyens du matériel (tonnelle, barrières de sécurisation, mobilier,...) pour l'organisation d'**apéro- BBQ des voisins** (facteur d'intégration des nouveaux habitants à l'échelle de la rue, du quartier)_cette tâche sera confiée au service communication de la Commune
- La réalisation d'une invitation spécifique à participer au **Cortège d'Halloween** (facteur d'intégration des nouveaux habitants à l'échelle de la rue, du quartier).
- l'inscription à une **visite de terrain**, laquelle serait organisée pendant l'été et guidée par quelques membres de la CLDR (avec l'aide de Guy Destexhe et la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse)_Mme Dekleyn se propose pour être la personne de contact pour la mise en œuvre de ce projet
L'idée est de faire découvrir une des balades balisées, avec en fin de parcours un petit drink et/ou une petite dégustation de produits locaux (sous chapiteau) pour rencontrer les producteurs du coin. Selon le succès, cette action pourrait être reproduite dans différents villages.
- **l'animation d'un jeu à partir de photos du territoire**. Photos prises aujourd'hui mais également hier, grâce à des cartes anciennes fournie par Mme Carnero Arias (voir annexes 1 et 2)
 - Les deux dernières propositions seront déjà proposées lors du salon (édition 2022).

STAND AU SALON DES SERVICES ET ASSOCIATIONS, LE 26 MARS 2022

Horaires :

12h45 -15h : Christine Jasselette & Teresa Wintgens

14h -16h : Pascale Detaille (*qui a rejoint l'équipe, suite à l'appel effectué le lendemain auprès des membres absents à la réunion*)

15h- 17h15 : Philippe Gilbert de Cauwer & Christine Hubert

Contenu du stand

Le roll up FRW

1 écran plat à suspendre + PC portable avec une vidéo de présentation de l'ODR et une vidéo de présentation de la Commune

Des grilles caddies pour afficher :

- une affiche d'appel « (re)Découvrez votre commune et ses villages » : HIER – AUJOURD'HUI – DEMAIN...
- un appel à participation : 3 activités > 3 inscriptions possibles, voir ci-après
- une carte du territoire et quelques illustrations ...

Un présentoir, avec

- les 4 pages de présentation du PCDR (parues dans le dernier bulletin communal)
- des formulaires de candidatures pour la CLDR
- un document d'appel pour la découverte du territoire (visite à organiser par la CLDR pour les nouveaux habitants)
- **l'appel à candidature pour devenir bénévole Nature** (pour les actions BiodiverCité // FP n°4 du PCDR)
- quelques brochures consultables sur la participation citoyenne...

+ un exemplaire papier du PCDR et une affichette avec QR Code pour accéder directement au site de l'Opération

Un porte-document pour prendre les inscriptions aux 3 activités :

1. CLDR
2. Visite du territoire, guidée par la CLDR (été 2022)
3. Bénévole Nature

Les documents utiles pour les deux animations :

- ✓ Replacer sur carte les 25 illustrations de Saint-Georges d'antan (HIER) + inviter les personnes intéressées à découvrir aussi la seconde animation...
- ✓ Deviner où les 16 photographies (A3 plastifiées) ont été prises (AUJOURD'HUI) >>> Inscription possible à la visite organisée en été 2022

NB : pas d'animation pour le « DEMAÏN », si les visiteurs veulent savoir (et surtout contribuer) au Saint-Georges de DEMAÏN >>> Inscription possible à la CLDR !!

APPEL À PROJET BIODIVERCITÉ

La FRW rappelle l'opportunité qui est donné aux communes de bénéficier d'une aide financière pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. Un appel à projet est dorénavant ouvert annuellement.

Les intentions communales sont de trouver des financements pour la réalisation des fiches « nature » de son PCDR, de valoriser les balades balisées du territoire et proposer aux générations futures de prendre part au projet pour une plus grande conscientisation (actions de sensibilisation).

Pour une des fiches introduites en 2021, ce vendredi 11 mars, **80 élèves de l'école Don Bosco étaient invités à participer à une sortie sur le terrain** (voir programme ci-après « *Ca en est où ?* »).

Pour l'appel à projet 2022 :

Suite aux différents contacts avec les partenaires et bénéficiaires des actions 2021 (les écoles principalement), la Commune dispose déjà de plusieurs idées d'action :

1. Poursuite des aménagements à Dommartin
2. Nouvelles plantations le long des sentiers balisés
3. Poursuite des aménagements rue Caquette et Dix Bonniers (en collaboration avec les enseignants et élèves de Don Bosco)
4. Réalisations à l'Agri (en collaboration avec les enseignants et élèves) : « Ecole du dehors », mare, plantation de haies, verger, cabane en saule, potager, ...
5. Organisation de la journée de l'arbre // accueil des nouveaux habitants ?

sont également envisageables...

... des animations par différents partenaires

... la pose de panneaux didactiques à certains endroits avec la collaboration du Contrat de rivière (mare de Tincelle??)

... la réalisation d'une aire de biodiversité (bypass N614), avec la collaboration de Natagora

Le contenu de la fiche du PCDR (FP 1.5) intitulée « Réalisation de plantations d'arbres, d'arbres, de haies et de bandes fleuries » peut à nouveau aider le Collège à choisir les actions à déposer en 2022. **La CLDR a-t-elle d'autres suggestions à soumettre à la Commune ?**

RÉACTIONS DE LA CLDR

Proposer au Cercle horticole d'être partenaire de certaines actions.

A titre d'exemple, la bourse d'échanges de plants pourrait à nouveau être au programme de la journée de l'arbre.

Personne de contact : Désiré Gielen

La pose de pictogramme le long des sentiers balisés pour rappeler aux promeneurs le respect de la nature.

➤ **Un appel à bénévoles pour la mise en place de certaines de ces actions paraîtra dans le prochain bulletin communal**

Ca en est où ?

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DOUFFET À STOCKAY (FP 1.1)

Pour rappel, la Ministre du DR dispose d'un budget global annuel pour l'aide aux projets de développement rural. Cette aide est octroyée au cours de 2 sessions/ an (en mars et en octobre) en fonction des demandes des communes.

Le dossier pour la place Douffet a bien été déposé (dans les délais) pour la session de mars 2022. Le point figurait à l'ordre du jour du Conseil communal du mois de février.

Prochaine étape : la signature de la convention -faisabilité par la Ministre du développement rural. Dès réception de celle-ci, la Commune pourra alors lancer la procédure du marché pour la désignation d'un Auteur de projet.



Les membres seront informés à chaque réunion de la CLDR des avancées de ce projet.

RÉALISATION DE PLANTATIONS D'ARBRES, DE HAIES ET DE BANDES FLEURIES (FP 1.5)

Où ?

Terrain situé au croisement des rues Caquettes et des Dix Bonniers

Qui ?

- Classes de P5/P2 : classes de Mme PIRARD et Mme HEPSIA
- Classes de P6/P1 : classes de Mr BLAISE et Mme MICHELLE

Quand ?

- Vendredi 11 mars
 - ✓ MATIN : 38 élèves
 - ✓ APRES-MIDI : 41 élèves

Quoi ?

Chaque élève participera aux 3 ateliers :

Atelier 1 : Plantation d'arbustes (haie et massif de petits fruits)

Reconnaissance des arbustes et type de racines

Explication sur le pourquoi planter une haie, un massif ?

Préparation du terrain, conseils et apprentissage aux techniques de plantation

Atelier 2 : Sensibilisation à la biodiversité

Découverte de son environnement, de la nature, de la faune & de la flore

Atelier 3 : Semis

Initiation à la floriculture

Explication sur le pourquoi réaliser une prairie fleurie ?

Préparation du terrain, conseils et technique de semis



- Evaluation très positives des élèves et de la directrice. Qui remercie vivement la Commune pour le « chouette projet débuté "officiellement" vendredi dernier. Ils se réjouissent de voir pousser tout cela ! »
- Mr Blaise (instituteur/personne de contact) confirme : « On a eu de la chance. La météo était excellente. De plus, tout était prêt. Le matériel et les accompagnants étaient présents et en nombre suffisant. L'animation a permis de mettre en valeur des élèves qui habituellement sont plus réservés »

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX (FP 1.7)

Aménagement de la drève

La Commune informe la CLDR qu'elle a sollicité un amendement au projet concernant la perméabilité des aménagements envisagés. Le dossier est actuellement entre les mains de la Région qui décidera des suites à donner à ce projet.

CRÉATION D'UN PARKING DE COVOITURAGE À PROXIMITÉ DE L'AUTOROUTE (FP LOT2) + CRÉATION D'UNE NOUVELLE VOIRIE AFIN DE DÉSENGORGER LA CHAUSSÉE VERTE (FP LOT3)

La Commune explique le chantier Chaussée verte lequel comprend la création d'un parking de déstagement (d'environ 70 places) et d'une voirie de contournement (à partir de la chaussée, pour éviter d'emprunter le rond-point Lavigne).

Les travaux sont en cours... Il est envisagé plus de comptage des véhicules pour objectiver le volume conséquent pris par les Verlainois (depuis la N614 vers Verlaine).

Ce chantier, à l'initiative d'un privé, rencontre les objectifs des deux fiches du PCDR. Ce dernier devrait être complété par une initiative régionale, laquelle s'est engagée à réaliser un « tourne à droite » à la sortie de l'autoroute pour prendre la direction de Dommartin. La Commune ne perd pas cet engagement de vue, la prochaine réunion est fixée au printemps 2022. La Commune en profitera pour rappeler les promesses faites (déjà en 2018...)

QUESTION DE LA CLDR

Pour plus de fluidité, n'est-il pas envisageable de réaliser un sens unique au niveau du centre médical ?

La Commune y a pensé et a consulté les habitants de la rue du Moulin à ce sujet (50% pour et 50% contre). La Commune a donc décidé de ne rien modifier actuellement.

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE L'UNION EN MAISON RURALE ET DE SES ABORDS (FP 2.3)

L'Union dispose dorénavant d'un nouveau Conseil d'administration. Une Assemblée Générale est programmée courant du mois d'avril avec notamment comme point à l'ordre du jour la sécurisation du bâtiment (à charge de la Commune). En effet, de manière à s'assurer de la stabilité du fronton, différentes interventions doivent être réalisées. La remise en état de la toiture (isolation incluse) sera également nécessaire.

Pour ce faire, il faut une maîtrise sur l'infrastructure : soit via un bail emphytéotique, soit via une acquisition (ce qui requiert l'intervention d'un réviseur d'entreprise).

ECHANGES AVEC LA CLDR sur les statuts de la coopérative (descriptif, valeur des parts, répartition, transfert...)

AMÉNAGEMENT DE LIEUX POUR ET PAR LES JEUNES (FP 3.19)

Le local colombophile située à la plaine de Stockay

La Commune vient de réceptionner le permis d'urbanisme pour la réalisation des travaux (toiture, ouvertures, châssis, WC, cuisine...). Lesquels seront réalisés par une entreprise professionnelle mais également par la Commune pour certains postes. Démarrage prévu au printemps 2022.

QUESTION DE LA CLDR

Les jeunes d' « Eté solidaire » seront-ils associés au projet ?

Cela n'est pas prévu, car ils sont trop jeunes pour les travaux à réaliser.

Le Saviez-vous ?

Pas d'information transmise.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Audrey WANZOUL

Pour toutes remarques concernant ce compte-rendu de réunion, vous pouvez contacter Audrey WANZOUL de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 29 ou a.wanzoul@frw.be